

Le 10 octobre 2023

Municipalité de Chambord  
Province de Québec

Mardi 10 octobre 2023, à 9 h 00, à la salle du conseil de la Mairie au 1526 rue Principale, Chambord, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Lise Noël et Julie Girard-Rondeau et messieurs Robin Doré, Alphonse Fortin et Gérald Genest.

La greffière-trésorière fait lecture de l'avis spécial suivant :

## **MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD**

### **AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À Mesdames,  
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Mario Bolduc	conseiller
Lise Noël	conseillère
Alphonse Fortin	conseiller
Julie Girard-Rondeau	conseillère
Robin Doré	conseiller
Gérald Genest	conseiller

Mesdames,  
Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL** vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Julie Caron, greffière-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil de la Mairie au 1526 rue Principale, Chambord, le 10 octobre 2023 à 9 h 00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Période de questions
- 4) Renonciation à l'avis de convocation
- 5) Octroi du mandat à Construction et excavation R.D. - Réparation de la fuite d'eau dans la rue de la Gare
- 6) Octroi du mandat à Plomberie Tremblay et Fils - Installation de toilettes au Centre Marius-Sauvageau
- 7) Mécanique Hugues Martin - Réparation de la zamboni
- 8) Subartik - Surveillance archéologique
- 9) Période de questions
- 10) Clôture de la séance

**DONNÉ** ce sixième jour du mois d'octobre 2023.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Julie Caron  
JC

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Julie Caron, greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil et en le signifiant par envoi électronique aux membres du conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce sixième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-trois.

Julie Caron  
Directrice générale et greffière-trésorière

JC

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

## **RÉSOLUTION 10-681-2023**

### **OCTROI DU MANDAT À CONSTRUCTION ET EXCAVATION R.D. - RÉPARATION DE LA FUITE D'EAU DANS LA RUE DE LA GARE**

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'octroi du contrat à Construction et excavation R.D. pour la réparation de la fuite d'eau dans la rue de la Gare pour un montant de 5 321.04 \$ taxes incluses, tel que soumissionné le 5 octobre 2023, financé par le surplus accumulé non affecté.

## **RÉSOLUTION 10-682-2023**

### **OCTROI DU MANDAT À PLOMBERIE TREMBLAY ET FILS - INSTALLATION DE TOILETTES AU CENTRE MARIUS-SAUVAGEAU**

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'octroi du contrat à Plomberie et Fils pour l'installation de toilettes au Centre Marius-Sauvageau pour un montant de 5 173.88 \$ taxes incluses, tel que soumissionné le 28 septembre 2023, financé par le surplus accumulé non affecté.

## **RÉSOLUTION 10-683-2023**

### **MÉCANIQUE HUGUES MARTIN - RÉPARATION DE LA ZAMBONI**

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement pour les frais de réparation de la zamboni au cout de 3 397.35 \$ taxes incluses, financé par le surplus accumulé non affecté.

**RÉSOLUTION 10-684-2023**  
**SUBARTIK - SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE**

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par madame Julie Girard Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement pour la surveillance archéologique lors des travaux dans le projet de raccordement du secteur est au cout de 6 519.08 \$ taxes incluses, financé par le règlement d'emprunt 2023-. 753.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**RÉSOLUTION 10-685-2023**  
**FERMETURE DE LA SÉANCE**

L'avis de convocation de la séance extraordinaire étant épuisé, il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Julie Girard Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 9 h 10 et que la prochaine séance se tienne le 6 novembre 2023.

Le maire,

La greffière-trésorière,

\_\_\_\_\_  
Luc Chiasson

\_\_\_\_\_  
Julie Caron

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».